

Direction : Direction des Ressources Humaines

Informatique

REF : INFOR2009001

Signataire : MD/VQ

OBJET :Fourniture de matériel micro-informatique, serveurs, prestations d'accompagnement, clients légers hardware, licences serveurs, licences bureautiques, et d'équipements actifs réseau Avenant n °1au Lot n°1 avec la société LanFuture

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 07 novembre 2006,

Vu le projet d'avenant n°1 passé avec la société Lan Future

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Considérant que, du fait de demandes formulées par la nouvelle équipe municipale, portant notamment sur l'informatisation généralisée des postes de travail des élus (environ 40 postes informatiques et imprimantes), leurs équipements en micro-ordinateurs portables (5 ordinateurs portables), le développement de l'informatisation des centres de loisirs primaires (Solomon – 8 postes, imprimantes et équipements réseau), la généralisation des équipements dans les salles informatiques des écoles et les centres de loisirs primaires, qui ont conduits à un renouvellement accéléré du parc micro-informatique (utilisation de postes de la Mairie ayant une durée de vie de 3 ans dans ces salles et renouvellement des postes transférés dans les salles), l'attaque de virus (conficker) obligeant à un renouvellement accéléré de ce parc (pour disposer de micro-ordinateurs plus puissants), le seuil maximum du lot n° 1, défini initialement à 500 000 € TTC du marché cité en objet s'avère aujourd'hui insuffisant.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 avec la société LanFuture relatif au marché de fourniture de matériel micro-informatique, serveurs, prestations d'accompagnement, clients légers hardware, licences serveurs, licences bureautiques, et d'équipements actifs réseau.

Cet avenant a pour effet de porter le montant du seuil maximum initial du marché de 500 000 € TTC à 570 000 € TTC faisant ressortir une plus-value de 70 000 € TTC soit 14% du marché

Le Maire,

Jacques SALVATOR.